



Annonce

Un.e Agent.e de Surveillance de la Voie Publique

Direction des
ressources humaines

T : 01 49 15 55 66

La Ville de Romainville, commune de plus de 31 500 habitant.e.s à proximité de Paris est membre de l'Établissement public territorial Est Ensemble Grand Paris.

La ville de Romainville et son équipe municipale, engagée dans un projet de transition écologique, de transformation sociale reposant sur un principe d'égalité territoriale et pour une démocratie locale revivifiée, recrute :

Un.e Agent.e de Surveillance de la Voie Publique à temps complet

Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs ou Adjoints Techniques territoriaux
(*Poste ouvert aux fonctionnaires dans les conditions statutaires et aux contractuels*)

Placé.e sous l'autorité du Responsable du Service de la Police Municipale, l'agent.e aura pour mission de verbaliser les infractions au Code de la Santé Publique de l'Environnement et du Code de la Route (procès-verbal électronique/procès-verbal A4), vous :

- relevez des infractions sur la voie publique relatives au règlement sanitaire et environnemental (jets de détritux, dépôts sauvages, déjections canine) article L1312-1 du Code de la Santé Publique/ Article R632-1 du Code Pénal
- relevez des infractions sur la voie publique (arrêt, stationnement, assurance) Article L.130-4 et R.130-4 du Code de la Route / R.211-21-5 du Code des Assurances
- prenez contact avec les administrés et commerçants
- participez à des missions de prévention, sensibilisation et de protection sur la voie publique et aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics
- effectuez des remplacements au centre de supervision urbain et vous verbaliser par le biais des caméras
- accueillez physiquement et téléphoniquement au service de la Police Municipale

Connaissances et qualités requises

- titulaire permis B obligatoire
- être éligible auprès du Procureur de la République (agrément) ainsi que du Tribunal d'Instance (assermentation)
- discrétion
- neutralité, respect de l'administré
- connaissance dans la gestion de conflits

Conditions :

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire ; possibilité de prime annuelle et de participation à la mutuelle
Ville adhérente à Plurelya, gestionnaire d'œuvres sociales

Horaires : 37h30 par semaine (15 ARTT)

Pour répondre à cette offre, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire

par mail à :

votre.candidature@ville-romainville.fr

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Direction des Ressources Humaines au 01.49.15.55.60.